L’AFRIQUE N’EST PAS UN TROPHÉE DIPLOMATIQUE

L’industrie des sommets, les puissances étrangères et la question de l’autonomie stratégique africaine

FWS Ideas & Perspectives

Le calendrier diplomatique international s’est enrichi d’un rituel désormais familier. Les grandes puissances et les puissances émergentes convoquent, les unes après les autres, les dirigeants africains sous la bannière du partenariat, de la coopération, du développement et de la prospérité partagée. Il y a les sommets Afrique–Russie, les forums Afrique–Chine, les rencontres Afrique–États-Unis, les réunions Afrique–Europe, les conférences Afrique–Japon et, de plus en plus, des initiatives similaires organisées par d’autres pays désireux d’étendre leur influence internationale.

Les cérémonies sont impressionnantes. Les chefs d’État se rassemblent, les drapeaux sont déployés, les déclarations sont adoptées et les photographies font le tour du monde. Le gouvernement hôte célèbre une réussite diplomatique. Les délégations africaines rentrent dans leurs pays avec des déclarations de coopération, des promesses d’investissement et des assurances de partenariat renouvelé.

Mais au-delà de cette chorégraphie diplomatique, une question fondamentale mérite d’être posée : que gagne réellement l’Afrique à travers cette industrie grandissante des sommets internationaux ?

La question n’est pas de savoir si l’Afrique doit entretenir des relations avec le reste du monde. La coopération internationale est indispensable au développement économique, au progrès technologique, à la paix et à la prospérité. Il ne s’agit pas non plus de contester la légitimité des intérêts des gouvernements étrangers sur le continent. Ils en ont certainement, tout comme les pays africains ont des intérêts légitimes dans leurs relations avec eux.

La question est de savoir si ces rencontres constituent de véritables partenariats entre des parties poursuivant des intérêts mutuels clairement définis, ou si elles deviennent trop souvent des exercices de visibilité diplomatique dont les réalisations concrètes demeurent incertaines.

Une contradiction encore plus préoccupante apparaît lorsque l’on constate la facilité avec laquelle les dirigeants africains se rassemblent à l’invitation des puissances étrangères, comparée aux difficultés qu’ils éprouvent à soutenir une action collective autour des priorités urgentes de l’Afrique elle-même.

Pourquoi est-il parfois plus facile de mobiliser la diplomatie africaine autour de l'invitation d'un autre pays qu'autour de l'agenda collectif de l'Afrique elle-même ?

Cette question devrait interpeller chaque gouvernement africain, chaque institution continentale et chaque citoyen soucieux de l'avenir du continent.

I. La diplomatie des apparences

La multiplication des sommets consacrés à l'Afrique traduit une transformation importante des relations internationales. L'Afrique occupe une place significative dans les calculs stratégiques des puissances établies et émergentes. Ses ressources naturelles, sa population croissante, ses marchés, sa position géographique, sa représentation diplomatique et son potentiel économique futur suscitent un intérêt international considérable.

La Russie cherche à approfondir ses relations avec l'Afrique dans un environnement géopolitique en mutation. La Chine a développé de vastes relations économiques, commerciales et infrastructurelles à travers le continent. Les États-Unis abordent l'Afrique à travers une combinaison d'intérêts économiques, sécuritaires et diplomatiques. Les gouvernements européens poursuivent des partenariats façonnés par le commerce, les migrations, l'énergie, la sécurité, les relations historiques et leurs propres priorités économiques. Le Japon et la Corée du Sud ont établi des cadres diplomatiques mettant l'accent sur le développement, la technologie, l'investissement et la coopération.

Ces initiatives ne sont pas identiques. Elles diffèrent par leur histoire, leur organisation institutionnelle, leur substance économique et leurs objectifs politiques. Certaines ont donné lieu à des investissements et à des formes utiles de coopération. D'autres ont produit des engagements dont la mise en œuvre mérite un examen plus approfondi.

Le problème n'est pas l'existence de ces sommets. Il réside dans le risque que leur fréquence et leur importance cérémonielle masquent la distinction entre l'engagement diplomatique et les réalisations mesurables.

La réussite d'un sommet ne saurait être jugée simplement au nombre de présidents africains présents, à l'importance du gouvernement hôte ou au langage de sa déclaration finale.

La véritable mesure se trouve ailleurs : dans les projets réalisés, les investissements effectivement mobilisés, les technologies transférées, les emplois productifs créés, les institutions renforcées et les engagements honorés par les deux parties.

Une déclaration de partenariat ne constitue pas, à elle seule, un partenariat accompli. Une annonce de financement n'est pas un investissement réalisé. Un protocole d'accord n'équivaut pas à une transformation industrielle.

Cette distinction devient particulièrement importante lorsque les rencontres diplomatiques sont présentées comme la preuve d'un engagement exceptionnel envers l'Afrique.

Les gouvernements étrangers n'organisent pas des sommets internationaux uniquement par générosité. Ils poursuivent des intérêts nationaux, comme tout gouvernement est censé le faire. Ils recherchent des marchés, de l'influence, des débouchés commerciaux, des relations stratégiques, l'accès aux ressources et des formes de coopération sur des questions qui concernent leurs propres sociétés.

Ces objectifs n'ont rien d'intrinsèquement illégitime.

La difficulté apparaît lorsque le langage du partenariat dissimule des capacités de négociation inégales, lorsque le symbolisme politique se substitue aux résultats concrets, ou lorsque la participation africaine est célébrée sans examen suffisant de ce qui a réellement été obtenu.

L'Afrique ne saurait être réduite à un succès diplomatique exhibé par le gouvernement qui parvient à réunir le plus grand nombre de ses dirigeants.

L'Afrique n'est pas un trophée diplomatique.

II. Les responsabilités des deux parties

Un partenariat international mature commence par la reconnaissance du fait que les deux parties ont des intérêts et des responsabilités.

Les puissances étrangères doivent considérer les pays africains comme des partenaires souverains dont les priorités de développement méritent d'être prises au sérieux. Les gouvernements africains, de leur côté, doivent aborder les négociations avec des stratégies cohérentes, des objectifs clairement définis et la capacité institutionnelle de défendre leurs intérêts.

Telle est la substance d'une coopération mutuellement bénéfique. Il ne s'agit pas d'exiger qu'une partie sacrifie ses intérêts au profit de l'autre, mais de reconnaître que les partenariats durables reposent sur des avantages négociés, des engagements réciproques et l'obligation de rendre compte.

Les relations historiques rendent cette tâche plus complexe.

L'Union soviétique a joué un rôle important dans le soutien apporté à plusieurs mouvements africains de libération durant les luttes contre la domination coloniale et l'apartheid. Cette contribution fait partie de l'histoire politique de l'Afrique et mérite d'être reconnue.

Mais la solidarité historique ne saurait déterminer les orientations de la politique étrangère africaine contemporaine. La Fédération de Russie d'aujourd'hui poursuit ses propres objectifs géopolitiques et économiques, notamment des objectifs façonnés par sa rivalité avec les puissances occidentales.

Les pays africains n'ont aucune obligation de faire de cette rivalité la leur.

Le même principe s'applique à l'Europe.

Les relations de la France avec plusieurs pays africains demeurent profondément marquées par l'héritage de la domination coloniale et par le système postcolonial communément appelé Françafrique. Malgré les déclarations répétées de renouveau et les promesses d'un partenariat plus équilibré, les mécanismes sous-jacents d'influence politique, les intérêts économiques, les dépendances stratégiques et les réseaux privilégiés ont fait preuve d'une remarquable persistance. La Françafrique n'a pas nécessairement disparu ; à bien des égards, elle s'est adaptée à l'évolution des circonstances, adoptant un nouveau langage, de nouveaux instruments et de nouvelles formes d'engagement tout en préservant certains éléments de sa logique historique. À l'image d'un caméléon, elle peut changer d'apparence sans changer fondamentalement de nature. La question n'est donc pas simplement de savoir si la France a annoncé une nouvelle politique africaine, mais si la substance de ses relations avec les pays africains a véritablement changé.

Pour autant, les griefs historiques ne sauraient non plus se substituer à une politique contemporaine. Les gouvernements africains doivent être capables de négocier des relations constructives avec la France et les autres pays européens partout où existent des intérêts mutuels, sans renoncer à leur droit d'exprimer des désaccords ou de poursuivre d'autres options.

De même, les relations avec la Chine, les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud ou tout autre partenaire ne doivent être gouvernées ni par un enthousiasme automatique ni par un rejet idéologique.

Chaque partenariat doit être examiné à la lumière de ses conditions, de ses obligations, des possibilités qu'il offre et de ses conséquences.

Le principe fondamental est simple : l'Afrique ne doit ni allégeance permanente aux libérateurs d'hier, ni soumission permanente aux anciennes puissances coloniales.

La mémoire historique doit éclairer le jugement diplomatique sans l'emprisonner.

Mais la responsabilité ne repose pas exclusivement sur les gouvernements étrangers.

Les dirigeants africains ne peuvent participer à des rencontres internationales sans avoir suffisamment défini leurs priorités nationales, puis attendre du pays hôte qu'il élabore à leur place leurs stratégies de développement.

Une diplomatie efficace exige une préparation rigoureuse. Elle suppose une connaissance approfondie des besoins économiques nationaux, des capacités industrielles, des lacunes technologiques, des exigences en matière d'infrastructures, des possibilités commerciales et des conséquences à long terme des accords envisagés.

Elle exige des équipes de négociation compétentes et des institutions capables d'évaluer les engagements avant qu'ils ne soient acceptés.

Par-dessus tout, elle exige de distinguer les priorités des détenteurs du pouvoir politique des intérêts durables de l'État.

Lorsque ces priorités divergent, la diplomatie internationale risque de devenir un exercice de visibilité politique plutôt qu'un instrument de développement national.

Un gouvernement peut revenir d'un sommet avec une déclaration impressionnante. Ses citoyens sont en droit de demander ce qui a été négocié, quelles obligations ont été acceptées, comment leur mise en œuvre sera financée et à quel moment les résultats devraient devenir visibles.

La réussite diplomatique doit être soumise à l'obligation de rendre compte aux sociétés au nom desquelles la diplomatie est exercée.

III. Quand l'Afrique répond à l'appel du monde, mais peine à répondre au sien

L'aspect le plus révélateur de la diplomatie contemporaine des sommets consacrés à l'Afrique n'est peut-être pas le comportement des gouvernements étrangers. Il réside dans la contradiction qui caractérise la pratique politique collective de l'Afrique elle-même.

Les dirigeants africains participent régulièrement à des rencontres internationales organisées à l'initiative de puissances étrangères. Pourtant, les initiatives continentales destinées à répondre aux priorités communes de l'Afrique se heurtent fréquemment à des difficultés de coordination, de mise en œuvre, de financement et d'engagement politique.

Cela ne signifie pas que les gouvernements africains ne s'organisent jamais collectivement.

L'Union africaine, les communautés économiques régionales, la Zone de libre-échange continentale africaine et de nombreuses initiatives portées par les Africains eux-mêmes démontrent que le continent dispose d'institutions et de cadres permettant une action collective.

Le défi consiste à traduire ces cadres en décisions politiques durables et en réalisations concrètes.

L'Afrique a identifié à maintes reprises ses priorités de développement : l'intégration économique, l'emploi productif, l'industrialisation, la sécurité alimentaire, les infrastructures, l'énergie, les capacités scientifiques, l'efficacité institutionnelle et la paix.

Ces priorités n'ont rien de mystérieux. Elles ont été formulées dans des plans nationaux, des accords régionaux et des cadres continentaux de développement.

Ce qui demeure difficile, c'est la mobilisation constante de l'autorité politique, des ressources publiques et des efforts institutionnels nécessaires à leur mise en œuvre.

Pourquoi l'invitation diplomatique d'une puissance étrangère devrait-elle parfois susciter davantage d'attention politique qu'une initiative africaine dont la réussite pourrait améliorer directement la vie de millions de personnes ?

Une partie de la réponse réside dans les différences entre les motivations et les avantages immédiats associés à ces engagements.

Un sommet international peut offrir une visibilité immédiate, des entretiens bilatéraux, des perspectives d'investissement et une reconnaissance diplomatique. L'intégration continentale, en revanche, exige des négociations prolongées, des réformes internes, des obligations partagées et des compromis entre des gouvernements aux intérêts différents.

La suppression des obstacles au commerce intra-africain peut nécessiter des réformes administratives difficiles. La création de marchés régionaux de l'énergie exige une coordination entre les autorités nationales et des investissements considérables. Le développement d'infrastructures transfrontalières requiert des financements à long terme, une harmonisation des réglementations et un engagement politique soutenu.

Ces entreprises sont moins cérémonielles que les sommets internationaux, mais leurs conséquences peuvent être beaucoup plus importantes pour la transformation de l'Afrique.

La responsabilité des dirigeants africains ne consiste donc pas simplement à participer aux réunions continentales. Elle consiste à faire en sorte que les décisions prises à l'échelle du continent deviennent des priorités nationales et que les politiques nationales contribuent aux objectifs communs de l'Afrique.

La capacité de négociation internationale de l'Afrique serait considérablement renforcée par un agenda continental plus cohérent.

Un gouvernement qui sait ce qu'il veut peut négocier plus efficacement. Un ensemble de gouvernements capables de s'accorder sur des priorités communes peut exercer une plus grande influence collective.

Mais l'unité ne doit pas être confondue avec l'uniformité. Les pays africains présentent des économies, des situations politiques et des intérêts stratégiques différents. La diplomatie collective doit tenir compte de ces différences tout en identifiant les domaines dans lesquels la coopération produit des avantages que les pays ne pourraient obtenir individuellement.

La question n'est pas de savoir si chaque gouvernement africain doit parler d'une seule voix sur tous les sujets.

Elle est de savoir si les institutions et les gouvernements africains peuvent parvenir à un accord suffisant sur les priorités essentielles pour rendre l'action collective crédible.

Le continent ne peut attendre des puissances étrangères qu'elles respectent un agenda africain commun si les gouvernements africains eux-mêmes ne sont pas disposés à lui donner une portée politique durable.

IV. De la richesse en ressources à la puissance stratégique

La contradiction entre la visibilité diplomatique et les capacités productives devient particulièrement évidente lorsque l'on considère les ressources naturelles de l'Afrique.

Le continent dispose d'importantes ressources minérales, d'un potentiel agricole considérable, de ressources énergétiques et d'un réservoir croissant de talents humains. Pourtant, de nombreuses économies africaines demeurent dépendantes de l'exportation de matières premières non transformées, des technologies importées, des financements extérieurs et des produits industriels fabriqués ailleurs.

L'abondance des ressources naturelles ne crée pas automatiquement la prospérité ni l'influence internationale.

Les ressources deviennent un fondement de la puissance nationale lorsque les sociétés disposent des connaissances, des infrastructures, des institutions, des capacités d'investissement et des technologies nécessaires pour les transformer en activités économiques productives.

Un pays peut posséder des minerais précieux sans disposer des installations industrielles nécessaires à leur transformation. Il peut bénéficier d'un potentiel énergétique considérable tout en peinant à assurer un approvisionnement fiable en électricité. Il peut former de jeunes talents sans créer suffisamment de possibilités leur permettant de mettre leurs compétences au service d'activités productives.

Ces contradictions ne peuvent être résolues par de simples déclarations diplomatiques.

Elles exigent des politiques publiques capables d'articuler les connaissances scientifiques, la formation technique, les infrastructures, le développement industriel, l'investissement et la responsabilité institutionnelle.

Le cas du Mali illustre l'importance de cette distinction.

Les découvertes d'hydrogène naturel au Mali et son expérience pionnière dans la production d'électricité à partir de cette ressource ont suscité l'intérêt de la communauté scientifique internationale. Elles montrent comment une ressource géologique inhabituelle peut ouvrir des perspectives d'innovation énergétique.

Mais l'existence d'une ressource prometteuse ne signifie pas qu'une industrie énergétique nationale soit déjà établie. Son développement à plus grande échelle dépend des évaluations scientifiques, de la viabilité commerciale, des infrastructures, des financements, des capacités réglementaires et de politiques publiques soutenues.

La leçon dépasse largement le cas de l'hydrogène ou celui du Mali.

L'importance stratégique d'une ressource naturelle ne réside pas uniquement dans son existence, mais dans la capacité d'un pays à la développer de manière responsable et à transformer sa valeur en avantages durables pour la société.

C'est à ce niveau que la diplomatie doit devenir un instrument de développement.

Une ressource ne devient pas un atout stratégique simplement parce qu'elle suscite l'intérêt international, mais lorsque le pays qui la possède dispose des capacités institutionnelles et productives lui permettant de déterminer comment sa valeur sera développée, négociée et partagée.

Les gouvernements africains participant aux sommets internationaux devraient être capables d'identifier les partenariats industriels, les coopérations scientifiques, les mécanismes de financement, les capacités techniques et les débouchés commerciaux nécessaires à la réalisation de priorités nationales clairement établies.

L'objectif ne devrait pas être simplement d'attirer les investissements étrangers. Il devrait être de négocier des investissements qui renforcent les capacités nationales et contribuent à une transformation économique durable.

Les pays africains ne devraient pas non plus aborder la coopération internationale comme une demande de faveurs.

Un partenariat mutuellement bénéfique reconnaît ce que chaque partie apporte et ce que chacune entend en retirer.

Les ressources de l'Afrique, ses marchés, sa main-d'œuvre, sa position géographique et son potentiel économique constituent des fondements légitimes de négociation. Les partenaires étrangers peuvent apporter des capitaux, des technologies, des compétences, un accès aux marchés ou d'autres capacités.

La mission de la diplomatie consiste à organiser ces contributions dans le cadre d'accords dont les avantages et les obligations sont transparents, réalistes et mesurables.

Mais aucun partenaire international ne peut se substituer indéfiniment aux responsabilités des institutions africaines.

L'investissement étranger ne peut remplacer une gouvernance efficace. Le transfert de technologies ne peut réussir sans le développement de capacités techniques nationales. La coopération industrielle ne peut prospérer sans infrastructures fiables, sans réglementation appropriée et sans institutions capables d'assurer la mise en œuvre des engagements.

La transformation de la position internationale de l'Afrique commence donc par celle de ses capacités productives et institutionnelles.

Conclusion — Au-delà de la photographie du sommet

La présence croissante de l'Afrique sur la scène diplomatique internationale témoigne de l'importance du continent dans un monde en mutation. Cette importance est réelle, et les gouvernements africains doivent entretenir avec assurance des relations avec tous les partenaires disposés à poursuivre une coopération constructive et mutuellement bénéfique.

Mais l'attention diplomatique ne doit pas être confondue avec l'influence stratégique.

La multiplication des sommets crée des possibilités. Elle ne garantit pas leur concrétisation.

Les gouvernements étrangers doivent être jugés à l'aune de la substance de leurs engagements et de l'équité des relations qu'ils cherchent à établir. Les gouvernements africains, quant à eux, doivent être évalués selon la clarté de leurs priorités, la préparation de leurs négociations, la qualité de leurs décisions et leur capacité à produire des résultats.

Ni les amitiés historiques ni les rivalités contemporaines ne doivent déterminer les choix internationaux de l'Afrique.

Ces choix doivent découler d'une compréhension cohérente des intérêts africains et des responsabilités que les gouvernements ont envers les sociétés qu'ils représentent.

Le continent n'a pas besoin de rejeter les sommets internationaux. Il doit les aborder autrement.

Il lui faut une préparation plus rigoureuse, une coordination collective plus efficace, une plus grande transparence et des mécanismes permettant de mesurer les résultats des accords bien après la fin des cérémonies.

Par-dessus tout, l'Afrique doit faire preuve de la même détermination dans la poursuite de ses propres priorités collectives que celle dont ses dirigeants font parfois preuve lorsqu'ils répondent aux initiatives diplomatiques des autres.

La question essentielle demeure :

Pourquoi est-il parfois plus facile de mobiliser la diplomatie africaine autour de l'invitation d'un autre pays qu'autour de l'agenda collectif de l'Afrique elle-même ?

Tant que cette contradiction ne sera pas surmontée, le spectacle des sommets internationaux continuera de soulever des interrogations difficiles sur les rapports entre la reconnaissance diplomatique et la responsabilité politique africaine.

L'avenir de l'Afrique ne sera pas assuré par le nombre de capitales étrangères où ses dirigeants sont reçus, les déclarations qu'ils signent ou les photographies sur lesquelles ils apparaissent.

Il sera façonné par les institutions qu'ils renforcent, les capacités qu'ils développent, les accords qu'ils mettent en œuvre et les possibilités qu'ils créent pour leurs peuples.

L'Afrique doit être un partenaire dans la construction de la coopération internationale, et non un trophée diplomatique exhibé dans la compétition pour l'influence mondiale.

FWS Ideas & Perspectives — Le 27 octobre 2026.